

SAISON SPORTIVE 2021 – COMITE DU NORD DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Championnats DSM – TTSF – TTSM

Les épreuves qualificatives se dérouleront en secteur, le samedi 20 mars pour le DSM et le TTSF, le samedi 10 avril pour le TTSM.

		QUALIF DEP DSM + TTSF SECTEURS	QUALIF DEP TTSM SECTEURS
		samedi 20 mars 14h30	samedi 10 avril 14h30
SUD	secteur Cambrésis	LE QUESNOY	CAUDRY
	secteur Douaisis	PETANQUE SOMAINOISE	CHEMINOTE SOMAIN
	secteur Sambre	FOURMIES	BOUSSOIS
	secteur Valenciennois	MARLY	HAVELUY
NORD	secteur Centre	RONCHIN	LOMME
	secteur Flandre	ARMENTIERES	BAILLEUL
	secteur Maritime	ABGS	SMPSD

Les quotas sont calculés de la façon suivante : 50% des places au prorata du nombre de licenciés de chaque secteur et 50% des places au prorata de la participation aux épreuves qualificatives correspondantes dans chaque secteur en 2019 (moyenne des quotas).

	2019		2019		2019		moyenne	licenciés	quotas	TOTAL	2021
	x2	quotas	x1F	quotas	x1	quotas					
Cambrésis	64	4.67	27	5.43	85	5.38	5.16	390	2.27	7.43	7
Centre	69	5.03	18	3.62	60	3.79	4.15	779	4.53	8.68	9
Douaisis	68	4.96	23	4.63	85	5.38	4.99	722	4.20	9.19	9
Flandre	43	3.13	16	3.22	48	3.04	3.13	806	4.69	7.82	8
Maritime	55	4.01	21	4.23	64	4.05	4.09	939	5.46	9.56	10
Sambre	58	4.23	22	4.43	62	3.92	4.19	560	3.26	7.45	7
Valenciennois	82	5.98	32	6.44	102	6.45	6.29	1181	6.87	13.16	13
	439	32	159	32	506	32	32	5377	31.28	63.28	63

63 équipes sont ainsi qualifiées sur l'ensemble des 7 secteurs.

La 64^{ème} place est pour l'équipe championne 2019 dans la mesure où elle évolue dans la même composition.

TTSM : Ricky DOISE (Armentières)

TTSF : Alexandra TEITEN (SMPSD)

DSM : Arnaud BOUTELIER et Sébastien PECQUEUX (USD)

Si l'équipe championne ne peut honorer sa qualification d'office alors la place revient au secteur champion 2019.

Le jet du but de ces épreuves qualificatives est à 14h30 – Les inscriptions se feront sur place.

Le jet du but du championnat sera à 8h pour les 64 équipes qualifiées, à l'exception des championnats x1 et x1F pour lesquels le jet du but sera à 10h.

Championnats TSM – TS PROM – TV – DS MIX

Les épreuves qualificatives se dérouleront en zone.

Les qualificatifs TSM, TS PROM et DS MIX auront lieu à BRUAY/ESCAUT dans la zone Sud et à SAINT-POL/MER dans la zone Nord : le samedi 27 mars pour le x3TC, le samedi 17 avril pour le x2M et le samedi 1 mai pour le x3 PROMOTION.

Le jet du but de ces épreuves qualificatives est à 9h30.

Les qualificatifs x3V auront lieu à MARLY dans la zone Sud et à GRANDE-SYNTHE dans la zone Nord le jeudi 8 avril.

Le jet du but de ces épreuves qualificatives est à 14h30.

Les quotas (63 équipes) seront calculés au prorata du nombre d'équipes inscrites.

La 64^{ème} place est pour l'équipe championne 2019 dans la mesure où elle évolue dans la même composition (à l'exception du TS PROM puisque les champions ne sont plus de la catégorie promotion – le calcul se fera donc sur 64).

TSM : Logan BATON, Claude VAN LOO et Anthony LARUELLE (Pétanque Marchienne)

DS MIX : Stéphanie et Arnaud BOUTELIER (USD)

TV : Gaston VARANE, Dany DIZI et Pascal CEUGNET (Ronchin)

Si l'équipe championne ne peut honorer sa qualification d'office alors la place revient à la zone championne 2019.

Les inscriptions se feront à l'avance par courrier (aucune inscription par courriel ou encore par téléphone ou les réseaux sociaux), auprès de chaque responsable de zone, par le club avec chèque de redevance joint.

Les dates butoirs d'inscription (15 jours avant le championnat) sont fermes : le vendredi 12 mars pour le TSM, le mercredi 24 mars pour le TV, le vendredi 2 avril pour le DS MIX et le vendredi 16 avril pour le TS PROM.

Le jet du but du championnat sera à 8h pour les 64 équipes qualifiées.

Championnats x3F – x2F – x3 PROVENCAL – x2 PROVENCAL

Ces championnats sont en « opens » (sans qualificatifs).

Les championnats provençaux sont en homogénéité obligatoire et les juniors peuvent y participer.

Les inscriptions se feront à l'avance par courrier (aucune inscription par courriel ou encore par téléphone ou les réseaux sociaux), auprès du responsable départemental, par le club avec chèque de redevance joint.

Les dates butoirs d'inscription (15 jours avant le championnat) sont fermes : le vendredi 19 mars pour le DSJP, le vendredi 26 mars pour le TSF, le vendredi 2 avril pour le DSF et le vendredi 9 avril pour le TSJP.

ATTENTION : Pour **TOUS LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX** et **TOUTES LES EPREUVES QUALIFICATIVES (secteur et zone)**, dès la première partie, les joueurs devront avoir une tenue répondant aux critères suivant :

- **Haut** : Tenue officielle du club, **identique pour toutes les joueuses et tous les joueurs**, avec identification du club.

L'identification du club d'appartenance peut être soit un des logos du club précisant le nom du club, soit uniquement le nom du club, sous réserve qu'elle corresponde à une image officielle du club représenté, et doit être sérigraphiée, brodée, cousue, floquée ou sublimée, à l'exception de tout autocollant, le nom du club pouvant revêtir plusieurs formes (initiales, nom complet, majuscules et/ou minuscules).

L'ajout de logos publicitaires est autorisé dans la limite de 3. Sont bien sûr interdits les logos faisant référence à l'alcool ou le tabac.

- **Bas** : le jean sous toutes ses formes et couleur est interdit. Il en est de même pour le pantalon quel qu'il soit. Seuls sont autorisés les shorts ou survêtements sportifs.

Seuls les logos de la FFPJP sont acceptés, les logos d'autres fédérations affinitaires sont interdits.

De plus, les chaussures doivent être fermées, les épaules doivent être couvertes avec des manches au moins courtes.

Coupe départementale DSF

Cette compétition, qui aura lieu le dimanche 27 juin à SAINT-SAULVE, est en « open » et réservée aux licenciées féminines du comité départemental. L'homogénéité est obligatoire. Les juniors féminines peuvent y participer.

Les inscriptions se feront à l'avance par courrier (aucune inscription par courriel ou encore par téléphone ou les réseaux sociaux), auprès du responsable départemental, par le club avec chèque de redevance joint.

La date butoir d'inscription (15 jours avant la compétition) est ferme : le vendredi 11 juin.

Championnats régionaux

Selon les directives fédérales, il n'y a plus d'épreuve qualificative pour un championnat régional.

Les 3 qualifiés pour un championnat régional seront issus du championnat départemental correspondant : finaliste et demi-finalistes à l'exception du championnat x3TC (*3 places qualificatives pour le championnat national*) où seront qualifiés le perdant de la petite finale et les 2 quarts de finalistes ayant perdu contre les 2 finalistes.

Si le champion régional 2019, qualifié d'office pour le championnat régional 2021 dans la mesure où l'équipe est dans la même composition, se qualifie pour le championnat de France dès le championnat départemental alors la place au championnat régional revient au comité départemental tenant du titre. Dans ce cas, le quart de finaliste ayant perdu contre le champion départemental sera qualifié pour le championnat régional.

Tout joueur qui participe à une épreuve qualificative à un championnat départemental s'engage à participer, s'il s'y qualifie, à un championnat régional ou un championnat national.

	CHAMPIONNAT		date et lieu		date butoir inscriptions	
DEPARTEMENTAUX	DOUBLETTE SENIOR MASCULIN		28 mars à ABGS			
	INDIVIDUEL SENIOR FEMININ		28 mars à ABGS			
	DOUBLETTE SENIOR PROVENCAL		3 et 4 avril à MARLY		vendredi 19 mars	
	TRIPLETTE TOUTES CATEGORIES		11 avril à SAINT-SAULVE		vendredi 12 mars	
	TRIPLETTE SENIOR FEMININ		11 avril à SAINT-SAULVE		vendredi 26 mars	
	TRIPLETTE VETERAN		15 avril à DUNKERQUE		mercredi 24 mars	
	DOUBLETTE SENIOR FEMININ		18 avril à RONCHIN		vendredi 2 avril	
	INDIVIDUEL SENIOR MASCULIN		18 avril à LOMME			
	TRIPLETTE SENIOR PROVENCAL		24 et 25 avril à MARLY		vendredi 9 avril	
	DOUBLETTE SENIOR MIXTE		2 mai à CAUDRY		vendredi 2 avril	
	TRIPLETTE JEUNES		9 mai à MARLY			
	TRIPLETTE SENIOR PROMOTION		9 mai à HAVELUY		vendredi 16 avril	
	REGIONAUX	DOUBLETTE SENIOR MASCULIN		13 mai à BURBURE		
		INDIVIDUEL SENIOR FEMININ		13 mai à BURBURE		
TRIPLETTE VETERAN			14 mai à LILLERS			
TRIPLETTE TOUTES CATEGORIES			15 mai à MARGNY LES COMPIEGNE			
TRIPLETTE SENIOR FEMININ			15 mai à MARGNY LES COMPIEGNE			
DOUBLETTE SENIOR MIXTE			16 mai à MARGNY LES COMPIEGNE			
TRIPLETTE SENIOR PROMOTION			22 mai à AMIENS			
TRIPLETTE REGIONAL JEUNES			22 mai à AMIENS			
DOUBLETTE SENIOR FEMININ			23 mai à AMIENS			
INDIVIDUEL SENIOR MASCULIN			23 mai à AMIENS			
DOUBLETTE SENIOR PROVENCAL			29 et 30 mai à ARMENTIERES			
TRIPLETTE SENIOR PROVENCAL			5 et 6 juin à GAUCHY			

Concours départementaux

Il n'y aura aucun concours (départemental ou ouvert à tous) organisé par un club affilié le jour d'une épreuve qualificative à un championnat départemental.

Il n'y aura aucun concours (départemental ou ouvert à tous) organisé par un club affilié sur le même site qu'un championnat départemental ou régional.

Championnats par équipes de clubs

Championnat CDC3 (en secteurs – 9h) : dimanche 14 mars – dimanche 21 mars – lundi 5 avril – lundi 24 mai (si non-participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) ou le dimanche 13 juin (si participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) – dimanche 20 juin – samedi 3 juillet (phase finale si nécessaire).

Championnat CDC-F (9h) :

Phase éliminatoire : dimanche 14 mars – dimanche 21 mars – lundi 5 avril

Phase « accession » et phase « finale » : quarts de finale le lundi 24 mai (si non-participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) ou le dimanche 13 juin (si participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) – demi-finales et finale le dimanche 20 juin.

Pour le CDC3 et le CDC-F, les journées du 14 mars et du 21 mars devront se jouer en boudrome couvert (période hivernale).

Championnat CDC-JP : dimanche 5 septembre (2 journées – 9h puis 14h) – dimanche 12 septembre (2 journées – 9h puis 14h) – dimanche 19 septembre (phase finale – 9h).

En 2021, les championnats CDC1, CDC2 et CDC-V1 se dérouleront en phase aller/retour sur toute la saison (phase aller au 1^{er} semestre puis phase retour au second semestre)

Championnat CDC1 (14h le samedi – 14h le dimanche et jours fériés (possibilité de jouer à 9h si le nombre de pistes est suffisant))

PHASE ALLER : dimanche 14 mars – dimanche 21 mars – lundi 5 avril – lundi 24 mai (si non-participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) ou le dimanche 13 juin (si participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) – dimanche 20 juin

PHASE RETOUR : samedi 9 octobre – dimanche 10 octobre – samedi 23 octobre – dimanche 24 octobre - samedi 6 novembre

PHASE FINALE : dimanche 21 novembre (9h).

Championnat CDC2 (14h le samedi – 14h le dimanche et jours fériés (possibilité de jouer à 9h si le nombre de pistes est suffisant))

PHASE ALLER : dimanche 14 mars – dimanche 21 mars – lundi 5 avril – lundi 24 mai (si non-participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) ou le dimanche 13 juin (si participation du comité régional au championnat de France de tir de précision) – dimanche 20 juin

PHASE RETOUR : samedi 9 octobre – dimanche 10 octobre – samedi 23 octobre – dimanche 24 octobre - samedi 6 novembre

PHASE FINALE : dimanche 21 novembre (9h).

Pour le CDC1 et le CDC2, les journées du 14 mars et du 21 mars devront se jouer en boudrome couvert (période hivernale).

Championnat CDC-V1 (14h) :

PHASE ALLER : mardi 4 mai – mardi 11 mai – mardi 18 mai – mardi 25 mai – mardi 1 juin

PHASE RETOUR : mardi 7 septembre – mardi 14 septembre – mardi 21 septembre – mardi 28 septembre – mardi 5 octobre

PHASE FINALE : mardi 12 octobre (9h).

Championnat CDC-V2 (14h) : mardi 7 septembre – mardi 14 septembre – mardi 21 septembre – mardi 28 septembre – mardi 5 octobre – mardi 12 octobre (phase finale si nécessaire).

Le règlement de tous ces championnats vous sera envoyé par courriel et sera consultable sur le site du comité départemental.

Coupe de France des clubs

Les 3 dates des tours départementaux (14h) sont : dimanche 7 février – samedi 27 février (cadre) – samedi 8 mai (2^e et 3^e tour avec 4 équipes sur un même site).

Le premier tour et le cadrage devront se dérouler en boudrome couvert (période hivernale).

Les inscriptions se feront par courrier (aucune inscription par courriel ou encore téléphone), auprès du responsable départemental, par le club avec chèque de 10€ joint.

La date butoir d'inscription est le vendredi 18 décembre 2020.

Coupe du Nord des clubs

La compétition est réservée aux clubs ayant perdu au premier tour de la coupe de France.

Les dates retenues (14h) sont : samedi 27 février – samedi 8 mai (cadrage) – samedi 11 septembre – samedi 18 septembre (phase finale – 9h).

Le premier tour devra se dérouler en boudrome couvert (période hivernale).

Les jeunes

Le championnat départemental jeunes, qualificatif pour le championnat régional jeunes, aura lieu le dimanche 9 mai à MARLY.

Le championnat régional jeunes, qualificatif pour le championnat national jeunes, aura lieu le samedi 22 mai à AMIENS (CD80).

Le trophée Serge KHELFANE, challenge Educnaute, aura lieu le dimanche 6 juin à BRUAY.

Restant à votre écoute,

Pour le comité départemental, le 23 juillet 2020

Laurent BOURLET – responsable sportif.